

# INTERPRET

Chère lectrice, cher lecteur,

Le rapport annuel 2015 d'INTERPRET et le rapport des statistiques sur les chiffres de l'année passée, relatifs aux interventions des interprètes communautaires et médiateurs et médiatrices interculturel-le-s, permettent de passer en revue une année mouvementée et riche en succès. Les deux rapports sont disponibles dès aujourd'hui sur notre site Internet.

■ [Rapport annuel 2015](#)

Dans le présent infomail, nous souhaitons aussi vous donner un premier aperçu des activités de l'année en cours. Entre autres, vous y trouverez un bref rapport sur la journée professionnelle du 19 mars, des nouvelles de l'office de qualification et du centre de compétence, ainsi que des indications relatives à divers événements. De plus, cette édition comprend pour la première fois la rubrique « Nouveautés et informations de nos partenaires », nous permettant désormais d'offrir aux services d'interprétariat et aux instituts de formation une plate-forme fixe pour leurs actualités.

Bonne lecture!



## Rétrospective sur la journée professionnelle 2015 « En équilibre »

La journée professionnelle d'INTERPRET a eu lieu mi-mars 2016 à Berne, sur le thème « En équilibre ». Nous sommes heureux du vif intérêt qu'elle a suscité.



Les interprètes communautaires et les médiateurs et médiatrices interculturel-le-s établissent un lien entre des personnes et des modes de vie différents. Ils endossent le rôle de « pôle tranquille », faisant en sorte que le lien ne se brise pas et reste en équilibre. Cette tâche n'est pas facile et demande un équilibre, intérieur et extérieur, solide. Dans le cadre d'ateliers, la journée professionnelle de cette année a offert l'occasion aux interprètes communautaires de développer ces compétences et de faire connaissance avec de nouvelles approches, issues par exemple de l'univers du théâtre et du travail de la voix et du corps.

## Nouveautés au centre de compétence

### Stratégie de communication commune

A l'occasion de l'assemblée annuelle du 11 juin 2015 et d'une réunion thématique approfondie le 14 septembre, INTERPRET, les services d'interprétariat régionaux, le Service national d'interprétariat téléphonique et l'Office fédéral de la santé publique OFSP ont déterminé ensemble une stratégie de communication commune. L'accent est porté sur la définition commune de l'interprétariat communautaire comme prestation professionnelle, qui peut s'effectuer soit sur place soit par téléphone, selon le contexte et

les besoins. Concrètement, la communication commune convenue contient les éléments suivants, ou des éléments semblables.

Interprétariat communautaire : lorsque la communication directe est entravée pour des motifs linguistiques et/ou culturels, les interprètes communautaires professionnels garantissent la compréhension entre les professionnel-le-s et les migrant-e-s. En leur qualité d'expert-e-s pour la transmission orale (interprétariat consécutif) dans des situations de dialogue, ils/elles traduisent dans les deux sens, de manière complète et précise, tout en garantissant le respect de la confidentialité et un accomplissement neutre ou impartial de leur tâche. Les interprètes communautaires peuvent être présents sur place ou communiquer par téléphone.

Interprétariat communautaire sur place : pour des entretiens importants, pouvant être planifiés, avec des contenus complexes, peut-être émotionnels et présentant éventuellement un aspect « culturel », la présence physique d'interprètes communautaires est utile. Grâce à un réseau de [services d'interprétariat](#) régionaux, des interprètes professionnels sont à disposition pour près de 70 langues.

Interprétariat téléphonique : grâce au Service national d'interprétariat téléphonique, des interprètes communautaires professionnels sont disponibles aussi pour des interventions imprévues, ne pouvant pas être planifiées. Notamment dans des cas d'urgence, mais aussi pour des entretiens dont on peut supposer qu'ils seront brefs et simples, le Service national d'interprétariat téléphonique permet une communication rapide, 24 heures sur 24. En quelques minutes, il met à disposition des interprètes professionnels dans plus de 50 langues: [www.0842-442-442.ch](http://www.0842-442-442.ch)

### Etude sur l'importance de l'interprétariat communautaire dans les institutions de la collaboration interinstitutionnelle

L'étude effectuée par INTERPRET à l'attention des organes nationaux de la collaboration interinstitutionnelle (CII), sur mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), montre l'importance de l'interprétariat communautaire au sein des institutions de la

CII. La collaboration avec les interprètes communautaires dans les institutions de l'aide sociale et des services sociaux est en général connue et en partie bien établie. Par contre, dans les centres de placement régionaux et dans les services publics d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, la collaboration est rare ou inexistante. Dans le domaine de l'assurance-invalidité et accidents, l'interprétariat communautaire est employé lors d'expertises et d'éclaircissements médicaux, ainsi qu'auprès de la Suva pour la prise en charge de cas de sinistres complexes. Lors des entretiens de réinsertion auprès des services AI cantonaux, il n'y a pas de collaboration avec les interprètes communautaires. L'étude montre pourtant clairement que tous les domaines de l'assurance sociale et de la formation présentent un potentiel, plus ou moins important, pour une telle collaboration.

- INTERPRET : [Etude CII et d'autres documents](#)
- SEM : [Etude CII et d'autres documents](#)

### Statistiques 2015

En 2015, 250 839 heures d'intervention dans l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle ont été fournies. Ces heures comprennent l'interprétariat communautaire sur place avec 243 263 heures (97%), l'interprétariat téléphonique avec 4588 heures (2%) et la médiation interculturelle avec 2988 heures d'intervention (1%). L'augmentation par rapport à l'année précédente est donc de 14%, soit 30 793 heures d'intervention (sans interprétariat téléphonique). Comme les années précédentes, le domaine de la santé a été le champ d'intervention le plus important, avec 139 260 heures. Mais malgré des chiffres en hausse, cette part a baissé de 2%, passant à 56%. Le domaine du social a comptabilisé 72 333 heures et une part légèrement plus importante, avec 29%. Le domaine la formation a représenté 11% en 2015, soit 28 623 heures.

Les 10 langues les plus importantes ont été les mêmes que l'année précédente : le tigrinya occupe la tête de liste avec plus de 40 000 heures d'intervention. L'arabe et l'albanais ont suivi, avec, plus de 28 000, soit près de 25 000 heures.

Concernant les qualifications des interprètes communautaires et des médiateurs et médiatrices interculturel-le-s, 42% de toutes les heures d'intervention sont effectuées par des interprètes communautaires certifiés, et 11% par des personnes détenant le brevet professionnel. Plus d'un quart des personnes sans qualification (28%) n'a fourni « que » 16% des heures.

15 services d'interprétariat ainsi que le Service national d'interprétariat téléphonique ont pu être pris en considération pour la collecte des données et l'évaluation. La composition des chiffres se trouve dans le rapport et les données des différents services d'interprétariat sont disponibles dans une annexe séparée.

- [Rapport](#)
- [Annexe](#)

## Nouveautés de la CQ et de l'office de qualification

### Chiffres de l'office de qualification 2015

Les chiffres offrent un aperçu de toutes les procédures qui ont été effectuées en 2015 : examens de langue, attestations de modules, examens d'équivalence, ainsi que certificats INTERPRET et brevets fédéraux professionnels.

Vous trouverez le rapport relatif aux chiffres sous le lien suivant :

- [Rapport 2015](#)

### Inscription à l'examen professionnel pour le brevet fédéral

Le prochain examen professionnel pour le brevet fédéral de spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle aura lieu les 22 et 23 novembre 2016. Le délai d'inscription est le 31 mai 2016.

Vous trouverez des informations sur l'admission à l'examen professionnel et le formulaire d'inscription sous le lien suivant :

- [Lien](#)

## Nouveautés et informations de nos partenaires

### AOZ Medios

AOZ développe le module 4 « Interprétariat auprès des autorités administratives et judiciaires (accent porté sur l'interprétariat dans le domaine de l'asile) ». Il sera proposé pour la première fois en novembre et en décembre 2016, à Zurich.

### Service national d'interprétariat téléphonique

Par le biais du module 3 « Interprétariat par téléphone », qui a eu lieu à Lausanne, Lucerne et Zurich, le Service national d'interprétariat téléphonique a pu recruter et parfois engager de nombreux nouveaux interprètes communautaires. Malheureusement, il manque encore des interprètes bien formé-e-s pour certaines combinaisons de langues, notamment le dari et le farsi avec l'allemand comme langue locale, ainsi que le dari, le farsi, le somalien et le tigrinya, avec le français comme langue locale.

Le prochain module 3 aura lieu du 7 au 28 juin 2016 à Bâle. Inscription sous le lien suivant : <http://www.interpret.ch/fr/interpret/weiterbildungsangebote-83.html>

## Dates / Evènements

Du 5 au 7 mai 2016 à Winterthour (ZHAW, Institut für Übersetzen und Dolmetschen IUED): **3rd International Conference on Non-Professional Interpreting and Translation**

Les 20 et 21 mai 2016 à Mons, en Belgique (Translation and Interpretation Faculty – International School of Interpreters of the University of Mons, Belgium, in collaboration with the Catholic University of Louvain): **the Interpreter's discourse and its influence on the interpersonal relationship. Discursive and argumentative approaches**

Le 31 mai 2016 aura lieu l'**assemblée des membres** d'INTERPRET ainsi que la **journée annuelle** des instituts de formation et des services d'interprétariat.

Le 24 juin 2016 à Berne (Berner Fachhochschule, Soziale Arbeit): **nationale Tagung Gesundheit & Armut**

Vous trouverez davantage d'évènements et de dates sous le [lien](#) suivant, sur notre site Internet.

**INTERPRET** 

*L'infomail paraît généralement trois fois par année. Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir d'informations d'INTERPRET par voie électronique, veuillez nous renvoyer ce courriel avec l'indication « se désinscrire ».*

*Corrections relatives aux coordonnées : merci de corriger vos coordonnées si nécessaire, de nous communiquer si les informations doivent être envoyées à de nouvelles personnes ou à de nouveaux services.*

INTERPRET, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, 031 351 38 28, [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch)